Pollutions chimiques – Pourquoi la dette allemande surpasse la dette grecque – « Sans le savoir, nous donnons bien plus pour la prospérité de la fière Allemagne que pour aider la petite Grèce »

mardi 7 juillet 2015, par FOUCART Stéphane (Date de rédaction antérieure : 6 juillet 2015).

Sommaire

- Externalités négatives
- « Véritable fardeau »

La chronique planète. On sait qu'Athènes doit à ses créanciers une somme de près de 320 milliards d'euros ; on sait qu'elle a fait défaut vis-à-vis du Fonds monétaire international ; on sait, enfin, que les Grecs ont largement rejeté, dimanche 5 juillet, les exigences de leurs créanciers. Tout cela, personne ne l'ignore. Un fait plus discret est que la vertueuse et intransigeante Allemagne traîne elle aussi quelques impayés, dont il n'est pas déraisonnable de penser qu'ils surpassent de très loin l'ardoise grecque. Et on ne parle pas ici de l'Allemagne exsangue de l'après-guerre. On parle bel et bien de l'Allemagne d'aujourd'hui, avec sa puissante industrie, son budget impeccable, etc.

Externalités négatives

Pour comprendre la nature de cette « dette » allemande, il faut se pencher sur un numéro récent du *Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism* (JCEM). En avril, la revue publiait une série d'études conduites par une vingtaine de chercheurs internationaux et coordonnées par Leonardo Trasande, spécialiste de santé des populations, professeur à l'université de New York. Leur but était d'évaluer le coût économique des dégâts sanitaires dus aux pollutions chimiques dans l'Union européenne. Avec 2010 comme année de référence, leur estimation chiffre la valeur médiane de ces dégâts à 1,3 % du produit intérieur brut des Vingt-Huit. Soit 157 milliards d'euros par an, en frais de santé et de prise en charge de certains troubles, en perte de productivité des salariés, etc. Et ce n'est là qu'une valeur médiane : la partie haute de la fourchette surpasse les 260 milliards d'euros annuels.

Le rapport avec nos voisins d'outre-Rhin ? C'est simple : en Europe, la chimie, c'est l'Allemagne. Le pays domine de très loin le secteur avec des géants comme Bayer ou BASF, et il est très clair qu'une grande part de ces 157 milliards d'euros lui incombe. L'Allemagne aurait beaucoup à perdre, si les mesures adéquates étaient prises pour éviter ces dégâts collatéraux. A Berlin, on en est parfaitement conscient. Par le biais de l'une de ses agences de sécurité sanitaire, l'Allemagne n'a eu de cesse d'entraver la mise en place de nouvelles réglementations européennes destinées à réguler les produits les plus problématiques – dits perturbateurs endocriniens.

Si l'on s'en tient à la dernière décennie, ces coûts collatéraux cachés – ces « externalités négatives », disent les économistes – liés à l'industrie chimique ont donc vraisemblablement coûté au moins 1 570 milliards d'euros à l'économie européenne. Sur cette même décennie, la dette grecque est passée de 195 milliards à 320 milliards d'euros, soit un accroissement de 125 milliards d'euros. Plus de dix fois moins que les externalités négatives des chimistes sur la même période, et certainement beaucoup, beaucoup moins que celles des géants allemands du secteur.

Ces travaux sont-ils crédibles ? Il est indéniable que l'exercice est délicat. *« L'impact sanitaire des polluants chimiques de l'environnement peut sembler élusif et c'est un concept difficile à saisir*, écrit Tracey Woodruff, professeur à l'université de Californie à San Francisco, à qui *JCEM* a confié son éditorial d'avril. *Nous manquons de données exhaustives sur la manière dont les substances chimiques présentes dans notre vie quotidienne – dans la nourriture, l'eau, l'air et les produits d'usage courant – touchent notre santé. »*

« Véritable fardeau »

Face à ce manque de données, M. Trasande et ses coauteurs se sont focalisés, précise Mme Woodruff, *« sur les effets de seulement sept produits et familles chimiques [pesticides organophosphorés, plastifiants, etc.], sur trois catégories de troubles (troubles du système reproductif masculin, troubles neuro-comportementaux, obésité et diabète) »*. Les auteurs n'ont donc tenu compte que du coût des effets sanitaires quantifiables, grâce aux études épidémiologiques sérieuses disponibles, ainsi qu'aux mesures d'imprégnation de la population. Tout le reste, tout ce qui est suspecté mais insuffisamment étudié, a été ignoré.

Non seulement la totalité des effets sanitaires recherchés ne peut être estimée précisément, mais l'industrie chimique produit d'autres externalités, supportées par la collectivité : sources d'eau potable polluées par les résidus de pesticides, perte de biodiversité et des services associés (pollinisation, maintien de la fertilité des sols, etc.)… *« Ce qu'il faut retenir, poursuit Mme Woodruff, est que ce calcul de 157 milliards d'euros ne représente que la partie émergée du véritable fardeau attribuable aux polluants chimiques de l'environnement. »*

Cette « dette »-là ne fait hurler personne. Elle est pourtant bien plus tangible que la dette grecque : outre l'énormité de son poids économique, elle interfère avec notre biologie et dégrade la santé des populations, elle altère les écosystèmes, elle modifie les paysages.

Ces constats relèvent d'une science consensuelle, conventionnelle, et citée comme telle par le Programme des Nations unies pour l'environnement. C'est ainsi : l'industrie chimique ne se développe qu'au prix d'externalités gigantesques, assumées par les Etats, les collectivités, les systèmes de santé et les autres secteurs économiques. Bien sûr, une externalité n'est pas une dette *stricto sensu*. *« La première peut être vue comme une dette morale, alors que la seconde est contractuelle »*, dit l'économiste Alain Grandjean. Certes, mais tout cela, nous l'avons payé, nous le payons, ou nous le paierons d'une manière ou d'une autre.
Sans le savoir, nous donnons bien plus pour la prospérité de la fière Allemagne que pour aider la petite Grèce.

Stéphane Foucart
Journaliste au *Monde*

P.-S.

* « Pourquoi la dette allemande surpasse la dette grecque ». LE MONDE | 06.07.2015 à 11h22 • Mis à jour le 06.07.2015 à 16h02.